



COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°14-21

L'an deux mille quatorze, à 14h
Le 2 juillet, à Verdun (Meuse)

Date de convocation	3 juin 2014
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	37 titulaires
+ Suppléants	37 suppléants
+ Présents	28
+ vote par procuration	0

Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY
M. Jack COLLINET
M. Jean-François DAMIEN
M. Bernard DEKENS
M. Patrick FOSTIER
M. Pascal GILLAUX
M. Guy JOSEPH
M. Gilbert LECLERCQ
M. Pascal MILLOT
M. Pierre PANDINI
M. Claude PHILIPPE
Mme Morgane PITEL
M. Jean-François THOMAS
M. Alain VERNEAU

Mme Béatrice BONNIN
M. Daniel COURTAUX
M. André DEGUIS
M. Claude FAUVET
Mme Anne GRANDHAYE
M. André JANNOT
M. Eddy LAURENT
M. Pascal MAUROY
M. Jean PANCHER
M. Robert PASCOLO
M. Bernard PIERQUIN
M. Jean-Pierre RENVOY
M. Franck TUOT
M. Claude WALLENDORFF

Résultat du vote
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°14-21

Objet de la délibération :

Contenu de la Stratégie Locale de Gestion des Risques Inondations

Vu la délibération n°13-20 sur l'engagement de la structure de s'inscrire dans la démarche du cahier des charges pour un projet d'actions et de prévention des inondations,

Vu la délibération n°13-25 relative à la structure porteuse sur le bassin versant de la Meuse,

Vu le courrier de la DREAL de Bassin en date du 4 avril 2014,

Le comité syndical souhaite que, sur le bassin de la Meuse composé de 4 territoires à risque d'inondation important (TRI) :

- Une stratégie commune à l'ensemble du territoire soit identifiée,
- Que le périmètre de la stratégie soit celle du bassin versant de la Meuse,
- Que les objectifs soient :
 - l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque,
 - la surveillance et prévision des crues et des inondations,
 - l'alerte et la gestion de crise,
 - la prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme et l'adaptation des PPRI aux évolutions des connaissances,
 - des actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens,
 - le ralentissement des écoulements,
 - la gestion des ouvrages de protection hydraulique.

Le Président de l'EPAMA,

Jean-Paul BACHY

